

24-25 novembre 2012 – Dijon – Forum CCFD-Terre Solidaire

« La Terre en jeu, enjeux citoyens !
Regards croisés Nord Sud »

HIER

CITOYEN TEMOIN



DEMAIN

ACTEUR CITOYEN



CITOYEN TEMOIN

Sécurité alimentaire = sécurisation foncière

La sécurité alimentaire dans le monde dépend en grande partie de la sécurisation foncière des agricultures familiales/paysannes. En effet sur les trois milliards de personnes qui sont en situation de famine ou de carence alimentaire dans les pays en voie de développement, la moitié sont des paysans travaillant sur de petites exploitations ou des paysans sans terre. L'accès à la terre pour ces populations est non seulement vital dans la lutte contre la faim mais indispensable pour la production alimentaire mondiale. Le droit des paysans à cultiver la terre doit être reconnu comme un fondement de la sécurisation foncière.

POINTS DE CONVERGENCE ENTRE LES 6 ATELIERS DU FORUM

Sécurisation foncière

Constats : au nord et au sud

- L'agriculture familiale / paysanne se trouve en difficulté à cause des modèles agricoles de type productiviste favorisant les grandes exploitations.
- L'importance des transactions sur le foncier agricole souligne tout l'enjeu que représente aujourd'hui la terre à des fins productives ou non productives pour les investisseurs étrangers ou nationaux.
- En France, le dispositif législatif mis en place après la guerre, avec ses institutions et outils pour sécuriser et gérer le foncier agricole montre les limites face à l'opacité de certaines transactions, à l'agrandissement des exploitations, à la difficulté d'accéder à la terre, à l'emprise de l'urbanisation sur les terres.
- Au Sud la situation est plus dramatique car les faiblesses et carences des législations foncières de nombreux pays en développement favorisent l'implantation des investisseurs étrangers ou nationaux sur des terres déjà occupées par des familles paysannes.



- Lois foncières mises en place ou non, flou juridique autour de la coexistence des droits coutumiers et droit moderne, réformes agraires détournées, mettent à mal le droit des paysans à cultiver la terre
- Le morcellement des terres familiales par succession crée des exploitations trop petites non viables,
- Femmes exclues de la terre
- Difficultés d'accès à la terre pour celles et ceux qui souhaitent s'installer paysan

Souhaits au nord et au sud

- Traiter la sécurisation foncière en liaison étroite avec l'aménagement du territoire
- Définir la taille minimale d'une exploitation agricole capable de nourrir le producteur et le citoyen en fonction des potentialités du milieu (sol, eau, climat)
- Traiter la protection de l'environnement et la gestion des ressources comme éléments incontournables de la sécurisation foncière.
- Lobbying auprès des élus et des ministères pour faire évoluer les législations foncières en faveur d'une reconnaissance juridique des droits des paysans à cultiver la terre.
- Mise en place de partenariats nord-sud, sud-sud et nord-nord, sur l'échange de savoir-faire d'organisation à organisation et de territoire à territoire.

Education

Constats : au nord et au sud

- La terre est à la fois un bien commun à tous les êtres vivants et un outil de travail pour les agriculteurs. Ceux-ci ont une mission environnementale contractualisée avec l'Etat.
- L'agriculture est en capacité de nourrir l'ensemble des populations à condition qu'il y ait une juste répartition des productions
- Le métier d'agriculteur ne fait plus rêver
- Le commerce mondial des denrées alimentaires a pour conséquence une baisse de la qualité des produits et des rémunérations des petits producteurs, ce qui implique en Europe (la PAC), un subventionnement de compensation inégalitaire selon les produits et les exploitations agricoles.
- Nos agriculteurs doivent se former à l'utilisation des intrants chimiques en tenant compte de leur sécurité, de celle des consommateurs et de l'environnement. Par ailleurs, les pratiques agricoles évoluent (plan d'épandage, « zone tampon » en bordure de rivière « non labour » des terres agricoles sous couvert).
- Nos partenaires du Sud constatent que la plus part des intrants ne sont pas adaptés à leur production. Les ONG sont parfois fauteur de trouble des organisations locales. Ils doivent apprendre à s'entendre, à s'organiser et à produire local toute l'année pour être autonome et non dépendant.

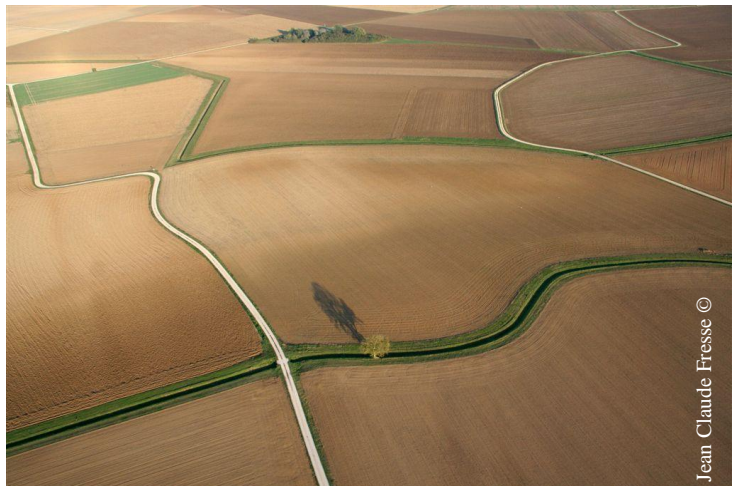
Souhaits : au nord et au sud

- Travailler sur l'évolution des mentalités des citoyens pour qu'ils reconsidèrent leur budget et les modes alimentaires et assurer la promotion des circuits courts, « consom'acteur », (établir : dialogue, confiance, traçabilité).
- Valoriser le statut social du paysan qui souhaite être acteur de changement des pratiques agricoles productives durables au service de l'intérêt général.
- Lancer des campagnes pour éduquer nos politiques sur les choix à faire pour répondre aux besoins des consommateurs en matière de qualité, de nutrition, de prix de santé hors pression des lobbyings nationaux et internationaux.
- Changer nos habitudes et notre modèle de développement, favoriser et développer l'éducation aux alternatives, développer les espaces de débat sur les politiques publiques, accompagner et promouvoir les actions de ceux qui innovent (production, économie d'énergie, participation à l'organisation et à la mise en œuvre de l'espace, du paysage et du pays)
- Sensibiliser à toutes formes de lutte non-violente et de résistance du type Mouvement des Sans-Terres au Brésil ou marche en Inde est un axe à développer pour influencer et contraindre les décideurs à changer leurs politiques libérales.
- Intervenir pour modifier les programmes de l'enseignement agricole afin que la diversité des systèmes de production agricole et la place du paysan-citoyen soient enseignées à égalité des systèmes prônés actuellement. La formation à l'agro-écologie est une discipline à développer.

Aménagement des territoires

Constats : au nord et au sud

- Forte concurrence autour du foncier agricole ; une demande accrue d'accès à la terre pour l'habitat, les transports routiers, ferroviaires et aériens, et les zones d'activités industrielles, logistiques et commerciales ; les villes se développent souvent sur des terres de bonne qualité ; atteinte à la sécurisation foncière ; hausse des transactions sur le foncier agricole en vue de créer des espaces résidentiels ; prix des terres inabordable
- Perte des terres agricoles croît d'année en année, l'équivalent de la superficie d'un département français tous les 7 ans
- Au Sud, développement urbain non contrôlé
- Problème avec des agriculteurs qui ne souhaitent pas voir leurs terres agricoles sanctuarisées en vue de leur vente éventuelle ; problème de la spéculation foncière ; en fonction de l'utilisation des terres, conflits d'intérêts, concurrence entre acteurs



Jean Claude Fresse ©

- Manque de communication auprès des citoyens sur les outils de l'aménagement dans le but de faire comprendre les enjeux ; outils peu accessibles à un public non spécialisé (très technique)
- Impératif d'une agriculture et des modes de vie qui préservent la qualité de l'eau et la biodiversité végétale et animale.

Souhaits : au nord et au sud

- Raisonner le foncier en fonction d'une logique de développement du territoire ; quelle place laisser au foncier agricole ? comment assurer l'équilibre entre espaces naturels et espaces urbains ? quels arbitrages entre les différentes demandes de foncier en fonction de quels besoins ?
- Comment prendre en compte les attentes des élus dans leur souci légitime de dynamiser leur territoire ?
- Il faudrait en France un organe puissant ou un article de la Constitution pour classer les terres agricoles et passer au-dessus des lobbies
- Faire en sorte de développer l'emploi en monde rural
- Au Sud : recherche de transparence des investissements (agrobusiness, agro-carburants,)
- Préservation de certaines zones (captage d'eau potable, zones humides....)
- Maintien et entretien des haies comme élément régulateur d'un milieu naturel ; revoir l'évolution des paysages
- Adopter l'expérience vécue à Londres : il faut démolir des édifices existants pour obtenir un permis de construire, et utiliser les « dents creuses » (terrains libérés et inoccupés) pour promouvoir les jardins partagés ; l'installation de ces parcelles cultivées ne sont pas la solution pour se nourrir, mais permet de mieux comprendre le producteur en se rapprochant de son activité.

Gouvernance

Constats : au nord et au sud

- Depuis la fin de la 2ème guerre mondiale, les pays occidentaux ont développé des politiques agricoles d'autosuffisance. On est passé d'une logique de souveraineté alimentaire à une politique de productions à des fins diverses et exportatrices. La mondialisation et ses règles (OMC) sont contraignantes et fragilisantes pour les agricultures non industrielles du Nord et du Sud. Les fluctuations des prix alignés sur les cours mondiaux, la baisse des stocks et les mouvements spéculatifs fragilisent la sécurité alimentaire de nombreux pays.
- Les bas coûts de production des grandes exploitations mettent à mal les structures de type familial.
- La majorité paysanne des autres continents, 60 à 80 % dans les pays du Sud, n'a pas le soutien de leurs pouvoirs publics. Ceux-ci n'apportent que peu de crédit à leur agriculture, sinon à celle qui exporte, bien souvent d'ailleurs, sous la contrainte des exigences des institutions internationales. Ce n'est que sous la pression et la mobilisation des organisations professionnelles agricoles

qu'elles existent, qu'une évolution positive de la politique agricole d'un pays peut avoir lieu en faveur de la souveraineté alimentaire.

- Les exigences de productivité (en 1950, 1 agriculteur nourrissait 5 personnes, en 2010 100 !) auxquelles beaucoup ont cru devoir répondre, ont eu pour conséquences de négliger les paramètres environnementaux et sanitaires.
- Les pratiques agricoles sont conditionnées par le contexte financier mondial, les lobbies industriels, les multinationales semencières et phytosanitaires et ses conséquences : accaparement des terres, dérégulation des marchés.
- Le marché foncier devient de plus en plus opaque et on constate une tendance de prise de contrôle des exploitations les plus profitables.
- Les produits alimentaires sont de moins en moins des produits agricoles directs (cf constats précédents)



Souhaits : au nord et au sud

- L'enjeu de ce siècle est de soutenir l'agriculture familiale et/ou paysanne, en lieu et place du modèle dominant d'agriculture paysanne, de rendre le paysan citoyen, il n'est pas qu'un producteur mais un acteur local.
- Promouvoir une agriculture, au service de l'intérêt général, bien commun essentiel, non soumise aux contraintes et pratiques conventionnelles prônées par les instances internationales financières et commerciales et s'émanciper des règles du système mondial.
- Soutenir et encourager une agriculture paysanne de type « agro-écologie » dans les politiques nationales et internationales.
- Promouvoir des politiques environnementales plus contraignantes pour les agriculteurs dans l'utilisation des produits phytosanitaires et des intrants. Lutter contre tous les accaparements de terre et favoriser les réformes agraires par la redistribution des terres aux paysans, la sécurisation foncière, la relocalisation et la multifonctionnalité de l'agriculture.
- Réorienter la PAC, supprimer les subventions aux agro industries et plafonner les aides.

A la lumière des grands témoins invités...

A partir des constats, synthèses et réflexions pour l'avenir, Marc Dufumier, Sjoerd Wartena et Xavier Ricard, nos grands témoins invités, éclairent le cadre général d'action pour la mise en oeuvre des souhaits formulés au sein des 6 ateliers du forum.

Il est clair que l'agriculture intensive et industrielle que nous connaissons aujourd'hui conduit à une impasse. Celle-ci coûte trop cher en charges associées, l'avidité et la cupidité gangrénant tous les secteurs.

Maintenant il est urgent de défendre une agriculture intensément écologique (*l'agro-écologie*) plus respectueuse de son environnement, localisée, donc plus « humaine ». Cette agriculture, familiale et paysanne, pourvoyeuse d'emplois nous apparaît porteuse de sens.

La protection des terres agricoles de notre planète nécessite d'innover en terme de gouvernance, d'être présents dans l'organisation des rapports de force locaux, nationaux et internationaux, pour négocier et faire que la voix des citoyens, des ONG, soit écoutée.

Ecouter, observer et travailler avec le Sud.

Changer nos pratiques : le seul changement de nos comportements de producteur et de consommateur, a un impact macro-économique dès lors que les sociétés civiles convergent, s'organisent et se mobilisent.

GLOSSAIRE :

PAC (Politique Agricole Commune) / OMC (Organisation Mondiale du Commerce) / FMI (Fonds Monétaire International) / BM (Banque Mondiale)

TRAVAUX DES 6 ATELIERS :

Si vous souhaitez découvrir plus précisément les débats de chacun des 6 ateliers, cliquez sur le lien suivant :

<http://blog.ccfid-teresolidaire.org/bfc/post/2013/01/24/Retour-sur-La-Terre-en-jeu-2-Les-ateliers.>

ACTEUR CITOYEN

REMERCIEMENTS

Acteur citoyen... C'est sur cet appel que s'ouvre le document que vous avez entre les mains. Le premier acte citoyen posé par les protagonistes de ce forum a été celui de se rassembler, de mutualiser énergies, idées et compétences et c'est bien en collectif que **La Terre en jeu, enjeux citoyens** a vu le jour. À l'initiative du CCFD-Terre Solidaire, ce ne sont pas moins de 6 associations qui ont travaillé ensemble, avec des origines, des cultures associatives, des engagements différents. Ensemble, la diversité s'est faite richesse.

Nous tenons à remercier celles et ceux qui, dans nos associations ou ailleurs, ont cru au projet et d'une manière ou d'une autre, se sont mobilisés autour de cette formidable dynamique, notamment en permettant la participation active de partenaires du Sud ; mais également la possibilité d'utiliser leurs locaux pour AgroSup, l'appui financier de la ville de Dijon, des Conseils Régionaux de Bourgogne et Franche-Comté, du Conseil Général du Jura. Cette mobilisation, avec la participation des personnes compétentes et diverses invitées, a donné, à ce forum, une autre dimension de recherche et d'intelligence au service de l'avenir de la terre. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Parce que la citoyenneté ne peut s'écrire seul ou isolé nous vous invitons, à votre tour, à nous rejoindre. À très bientôt.

QUE FAIRE DEMAIN POUR PROLONGER NOTRE ACTION COMMUNE ?

Compte tenu des pistes de travail définies plus haut, **nous vous proposons de participer à leur mise en œuvre et à leur concrétisation, en vous inscrivant pour la poursuite de ces travaux selon des modalités à définir ensemble.**

Votre mobilisation et votre engagement de demain peuvent se concrétiser en répondant au questionnaire ci-joint et en le renvoyant comme indiqué.



NOM..... Prénom
Adresse Mail
Téléphone (facultatif).....
Domicile (facultatif)

Adhérent à une association de développement international Oui Non

Si oui, laquelle ?

Je souhaite recevoir la documentation et les informations de :

- AFDI
- AGRONOMES et VETERINAIRES sans frontières
- CCFD
- OXFAM
- PEUPLES SOLIDAIRES
- TERRE DE LIENS

Je suis volontaire pour participer à la concrétisation des souhaits du forum

Si oui, thème préféré :

- sécurisation foncière
- éducation
- aménagement des territoires
- gouvernance

Réponse :

- soit par mail à laterreenjeu@ccfd.asso.fr
- soit par voie postale à CCFD Terre Solidaire Régional 9 bis Boulevard Voltaire 21000 Dijon